

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CHAMPS VILLARS & BARRICADE

Réunion du 6 septembre 2022 à 20h00

- Nous avons pu évoquer les travaux du terrain de boules même si sa géographie a quelque peu évolué...les riverains en sont satisfaits. Le but étant de diversifier la fréquentation de cet espace de convivialité...
 - Le contrat d'entretien des espaces verts est en cours de négociation, de gros travaux arrivent, chacun espère constater le changement.
 - Nous avons fait la connaissance du nouveau bureau de l' ASL "Achères Village", ceux-ci nous ont exposé les soucis d'intrusion, de non-respect, d'incivilités...En principe, le muret devrait être réparé en Novembre, sous bonne garde !!
 - Les regards débordant par fortes pluies ont été listés, et relèvent d'une compétence privée ou de la responsabilité du bailleur. Une campagne de curage est souhaitable .
 - "Achères Village" signale que depuis le passage sous compétence de la ville, il y a environ 15 ans, le curage de la rue Albin Desmazes n'a pas été effectué
 - L'enclos promis pour rassembler les containers n'a toujours pas été fait, allée des violettes, un sujet pourtant signalé durant la balade du quartier.
-
- Stationnement : les verbalisations ont repris, pour autant notre Police Municipale se doit de veiller aux règles de sécurité ou au respect de l'ordre civique de chacun !....
 - Circulation: l'étude de sens unique allée des peupliers et rue P. et M. Curie, toutes deux accidentogènes seraient intéressantes.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- Incivilités: les divers trafics, allée de l'églantine, les petites maisons à la disposition des associations rue du 8 Mai par exemple, persistent. Comment y palier plus efficacement....?

Monsieur Fleury nous fera un résumé de ses échanges, au titre du Collectif, lors du rendez-vous du 7 Octobre avec votre bailleur.

Je rappelle que c'est la meilleure façon d'être entendu, d'obtenir des avancées pour votre confort de vie .

Les Olympiades achéroises :

- La première thématique fut culinaire : dans une ambiance sympathique début juillet au centre Jacques Tati, les équipes se sont mises en concurrence devant le jury jugeant de la présentation, des saveurs, de l'originalité des mets composés parmi un panier virtuel commun à toutes.

Mes référents et moi même sommes ravis de voir que les amitiés naissantes demeurent au-delà de cette compétition .

Nous aurons servi de tremplin à la nouvelle saison car les jeunes des établissements scolaires et de la Maison des jeunes vont reprendre ce projet. L'équipe gagnante remettra son prix en jeu !

- La thématique culturelle va débiter : sur le même modèle d' équipes, nous irons interviewer nos Aînés sur leurs souvenirs, en ville, au foyer Pompidou ou à la Maison intergénérationnelle.

Après une sélection, nous mettrons en scène les meilleurs, pour une représentation au printemps.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

En partage : les structures dédiées à la jeunesse, la Ludothèque, la Maison des parents, la Maison des jeunes ont été inaugurées. Une volonté de notre Maire de les voir sur le chemin de la réussite et de l'épanouissement .

La Fête du Céleri aux couleurs des 3 jumelages, ainsi que la remise des jardins fleuris se sont déroulés le 1er week end octobre .

N'oublions pas d'autres manifestations sportives, associatives, culturelles, annoncées sur les différents supports communaux, qui apportent du dynamisme à la ville

Notre prochaine réunion se déroulera le Mardi 8 Novembre

Evelyne BEAUDICHON et Jean-Marc JUSTINE

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée